

5002

TP 493P/12
à monsieur Vuillemin
Cardinal
P. Fabia

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

BULLETIN DU CANGE

ARCHIVVM

LATINITATIS MEDII AEVI

CONSOCIATARVM ACADEMIARVM AVSPICIIS CONDITVM

NOUVELLE NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION LATINE DE SAINT-MICHEL D'AINAY

A LYON

PAR

PHILIPPE FABIA



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS (vi^e)

1927

[Tirage à part ne pouvant pas être mis dans le commerce]

TP





NOUVELLE NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION LATINE DE SAINT-MICHEL D'AINAY

A LYON¹

Les observations que je sollicitais de l'Académie, en lui soumettant ma première note² sur l'épithaphe latine du prêtre lyonnais Gotbran, M. Théodore Reinach s'est chargé de les réunir et de les lui communiquer d'abord succinctement³. Les ayant développées ensuite dans le *Bulletin Du Cange*⁴, il a bien voulu enfin les compléter pour moi dans une lettre⁵ où il m'engageait aimablement à réfléchir sur les divergences de nos deux lectures et traductions. J'ai réfléchi et j'ai cherché. Ce sont les résultats de mes réflexions et de mes recherches que je consigne dans cette nouvelle note.

J'avais considéré les premiers mots de l'épithaphe, *Hoc extat tumulo, lector, qui conditus*, « hors de ce tombeau se dresse, lecteur, celui qui est enseveli », comme une introduction originale, particulièrement vive, de la prosopopée banale du mort qui apostrophe le vivant, *oro* et tout ce qui suit — tout ce qui précède également, aurais-je dû dire, bref, toute l'épithaphe, — étant un discours de Gotbran au lecteur. A quoi M. Reinach objecte⁶ et que ce discours devrait être annoncé par un *ait* ou *inquit* et que tous les verbes se rapportant au défunt devraient être à la première personne, tandis qu'ils sont à la troisième. Objection spécieuse, mais non péremptoire; et spécieuse seulement en sa deuxième partie : car l'omission de cet *inquit* est chose courante chez les poètes ou versificateurs; et, d'ailleurs, *inquit* n'a pas raison d'être, si les premiers mots sont déjà paroles de Gotbran. Quant au surplus de l'objection, que l'on parle de soi-même à la troisième personne, c'est quelque peu bizarre, mais ce n'est pas inconcevable. Et, en fait, voici justement

1. Nous avons soumis cette nouvelle note de M. Ph. Fabia à M. Th. Reinach. Bien que celui-ci nous ait déclaré qu'elle ne modifiait en rien son opinion et qu'il s'en tenait plus que jamais aux termes de sa réponse (cf. *ALMA*, 1926, p. 194 et suiv.), nous ne croyons pas pouvoir refuser à M. Fabia la satisfaction de publier sa réplique, laissant à nos lecteurs le soin de tirer la conclusion d'un débat que, pour notre part, nous tenons désormais pour clos (N. D. L. R.).

2. Lue par M. Goelzer dans la séance du 4 juin 1926 (*Comptes-rendus*, 1926, p. 131).

3. Séance du 11 juin (*Ibid.*, p. 145 et suiv.).

4. 1926, p. 194 et suiv.

5. En date du 27 octobre 1926.

6. P. 198.

un exemple de cette bizarrerie fourni par une épitaphe métrique de notre collection lyonnaise¹ :

Cl(audius) hunc vivus Stygius Rufinus ad umbras
Instituit titulum...;

et ainsi de suite pendant deux distiques; le troisième nous apprend soudain que c'est bien Claudius qui parle :

Quodque meam retinet vocem data littera saxo,
Vo[ce] tua vivet, quisque lege[s titu]los.

Ce troisième distique correspond à tout le premier vers de notre texte et il nous offre une réplique non moins originale du lieu commun que la lecture de l'épithaphe ressuscite en quelque sorte le défunt. L'interprétation de M. Reinach vaut-elle mieux? *Hoc extat tumulo... qui conditus* signifie, selon lui, que le mort se montre hors du tombeau, c'est-à-dire que la dalle funéraire est ornée d'une effigie du mort. Mais il ajoute² : « A la vérité, on peut s'étonner que ni Sala ni Colonia ne mentionnent cette effigie. » En effet, il est étonnant, invraisemblable plutôt, que Sala, qui a pris la peine de dessiner l'encadrement de l'épithaphe, ait négligé l'image du mort.

Au second vers, la leçon de Sala, *Istic fige gradum ut proprium*, est impossible pour la scansion. J'ai eu tort certainement d'adopter celle de Colonia, ... *ut proprius proprium*, et de traduire comme s'il y avait : ... *ut ipse suum*. M. Reinach³, par une double conjecture très heureuse, corrige ainsi ce pentamètre : *Istic fige gradum tu propius proprium*, et traduit : « Arrête ici, tout près, toi-même ton propre pas. » J'avais songé, après coup, à une autre correction, *ut proprio proprium*, avec laquelle je pouvais maintenir l'essentiel de mon interprétation : « Là où tu es arrête ton pas, comme (y arrêta) le sien, tandis qu'il vécut, veux-je dire, celui qui de son nom propre s'appelait Gotbran. » Mais je dois reconnaître que la vraisemblance paléographique et la place de l'incise, *dum vixit nempe*, entre *Gotbrannus* et *vocatus*, sont en faveur de M. Reinach. Il ne faudrait pas, d'ailleurs, objecter contre ma lecture l'hiatus entre les hémistiches, que supprime celle de M. Reinach : des exemples fréquents nous font voir que les versificateurs des *Carmina sepulchralia*, ou certains d'entre eux, l'admettaient, de même que la *syllaba anceps*, qu'ils en étaient venus à traiter le pentamètre dactylique comme un vers asynartète⁴.

1. C. I. L., XIII, 2104 = Allmer et Dissard, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, III, n° 290, p. 225.

2. P. 198 et suiv.

3. P. 199.

4. Exemples de la *syllaba anceps* : Buecheler, *Anthologia latina*, II, 1080, 2; 1085,

Pour la fin du cinquième vers, j'ai eu tort certainement de préférer la leçon de Colonia, *locandum* — « il construisit l'édifice qui était à bâtir ». M. Reinach¹ défend à merveille celle de Sala, *iocundus* — « il construisit joyeux, il fut joyeux de construire. »

J'en viens au quatrième distique, le plus difficile de beaucoup et le plus intéressant :

Millenus fuerat ut cen(tum) deniq(ue) nonus
Ann(us) quo D(omi)ni heros celsa petit.

J'ai proposé d'entendre, sans rien changer au texte de Sala : « (Gotbran bâtit cette église), lorsque ç'avait été la millième cent et neuvième année, depuis que le Fils du Seigneur gagna les hauteurs (du ciel) », c'est-à-dire l'an 1109 de l'Ascension, 1142 de l'Incarnation. Que m'a-t-on objecté²? *Ut* n'offre aucun sens. *Millenus* et *nonus*, nombres ordinaux, ne peuvent se combiner dans la même expression chronologique avec le nombre cardinal *centum*. *Annus quo* n'a jamais pu signifier, au lieu d'*annus a quo* ou *ex quo*, « l'année depuis laquelle ». J'ai répondu à ces trois objections.

Ut, dans le latin classique, a fréquemment le sens temporel que je lui donne ici : *Ut numerabatur forte argentum, intervenit homo. Annus quo* ne m'avait pas choqué *a priori* chez le pauvre latiniste que dénote tout ce texte et dont M. Reinach a dit fort judicieusement³ : « Dans l'édition et l'appréciation de ce texte il faut tenir grand compte de la barbarie de l'époque et de l'ignorance probable du rédacteur : les fautes d'orthographe, de grammaire et de prosodie devront donc être respectées, ainsi que les tournures plus ou moins gauches et alambiquées. » Mais je ne suis pas fâché de pouvoir prouver par un fait que mon impression première ne m'avait point déçu. J'ai trouvé un exemple certain d'*annus quo* pour *annus a quo* dans l'*Epitaphium Joannis ducis Dyrrachii* (Naples, église Saint-Dominique)⁴ :

Hic jacet illustris, vitae clausis sibi lustris,
Anno milleno quo Christus...

J'aurai plus loin à reprendre et à compléter cette citation. Quant au mélange dans la même expression chronologique des nombres ordinaux

2; 1100, 4; 1115, 2; 1125, 11; 1142, 14; 1202, 5; 1238, 19; 1245, 2; etc.; — de l'hiatus, *Ibid.*, 1005, 2 : *Aeternum patriae hic erit ipsa domus*; 1142, 10 : *Inque diem vitae una fide coluit*; 1218, 4 : *perfuncti fato hic tenuere locum*, etc.

1. P. 199 et suiv.

2. Reinach, p. 201 et suiv.

3. P. 198.

4. Labbé, *Thesaurus epitaphiorum*, Paris, 1666, p. 596.

et cardinaux, j'en puis produire plusieurs exemples. Il y en a un, d'abord, dans l'építaphe de Gerson (Lyon, église Saint-Paul)¹ :

... anno
Milleno Domini centum quater atque vigeno
Nono, luce petit Superos Juli duodena.

Mais, m'objecte dans sa lettre M. Reinach, « c'est une inscription du xv^e siècle, où le latin subissait l'influence du français : l'an mil quatre cent vingt neuf ». A-t-on jamais dit en français : « L'an millième quatre cent vingtième neuvième. » Non. Alors l'explication n'est pas vraisemblable. Il y a aussi dans l'*Epitaphium Alberti Royensis Lauduni episcopi*² :

Anno milleno C ter bis ter duodeno
Decessit...

M. Reinach³ refuse de prendre en considération « ce vers macaronique où la sigle C ne doit pas être résolue dans la prononciation ». Qu'importe qu'elle soit résolue ou non, si elle signifie incontestablement *centum*? Il y a encore, dans l'*Epitaphium Petri Abbatis XXIV Sancti Victoris*⁴ :

Mille tricenteno, tribus noctis, octuogeno;

et dans l'építaphe du moine Bindus, fondateur de la *Cartusia Pontiniana*⁵ :

... super astra volavit
Anno milleno ter centum lustraque deno,
Addas tres...

A ces trois exemples du xiv^e siècle, je puis en ajouter deux du xiii^e. On lit dans l'építaphe de Saint-Antoine de Padoue cette date de sa mort⁶ :

Mille et ducenis, uno currente, trigenis;

et dans celle de la femme de Philippe-Auguste⁷ :

Annus millenus aderat deciesque vicenus
Ter duo terque decem, cum subit ipsu necem.

Certes, la correction suggérée à M. Reinach et adoptée par lui, VI-CENUS, au lieu de VT-CENTUM, est remarquablement ingénieuse. Mais il

1. *Ibid.*, p. 106.

2. *Ibid.*, p. 156.

3. P. 202, note 2.

4. Labbé, p. 171.

5. Boldoni, *Epigraphica*, Augustae Perusinae, 1660, p. 60.

6. Labbé, p. 157.

7. *Ibid.*, p. 595.

semble bien jusqu'ici qu'elle a le vice rédhibitoire d'être inutile¹. Jusqu'ici et jusqu'au bout du distique, si on ne considère que l'expression. Car la périphrase *Domini heros*, dont il est vrai qu'il n'existe pas d'autre exemple à notre connaissance, convient parfaitement à Jésus-Christ. *Heros* est le fils de Dieu et de la Vierge Marie au même titre et au même sens que le fils d'un dieu et d'une mortelle ou d'une déesse et d'un mortel. Rien ne s'oppose donc, du moins dans la forme, à mon interprétation de ce distique².

Mais elle se heurte, pour ce qui est du fond, à deux objections, l'une et l'autre impliquées dans l'article de M. Reinach, la seconde explicitement énoncée dans sa lettre : l'ère de l'Ascension est insolite; la date donnée dans les épitaphes métriques est toujours celle de la mort. A ma connaissance non plus qu'à la sienne, cette règle ne comporte aucune exception. C'est donc un *apax* que je postule, et je ne méconnais point qu'il risque de rendre, aux yeux de bien des juges, mon opinion improbable; mais nul ne prétendra qu'elle est déraisonnable. Rien de plus naturel en soi, dans l'épitaphe de Gotbran, que la date de ce qui fut le grand événement de son humble vie. Or, en critique historique non plus qu'en critique verbale, la constatation de l'*apax*, s'il n'est absurde, ne suffit à motiver l'arrêt d'impossibilité. Quant à l'ère de l'Ascension, elle est insolite, mais elle n'est pas inouïe. On signale en Occident, sinon dans les inscriptions, du moins dans les chartes, l'ère équivalente de la Passion³; en Orient, on signale l'ère elle-même de l'Ascension, dans une chronique chrétienne d'Alexandrie⁴. Peut-être y en a-t-il un exemple épigraphique et occidental dans l'épitaphe napolitaine du xiv^e siècle qui m'a déjà fourni l'exemple d'*annus quo* pour *annus a quo*⁵. Par malheur, dans ce texte, l'enchevêtrement, non pas des mots seuls, comme dans notre épitaphe lyonnaise, mais des propositions, crée une grande obscurité :

Hic jacet illustris, vitae clausis sibi lustris,
Anno milleno quo Christus corde sereno,
Et tricenteno, perfulsit, ter quoque deno
Quinto, migravit, caelestia qui properavit.

1. Elle n'a même pas l'utilité de procurer la rime léonine, qui d'ailleurs n'est pas constante dans cette pièce.

2. On ne m'a point objecté que la lecture de Sala comporte l'allongement de la dernière de *fueral* devant *ut*. De cet allongement motivé par la césure les exemples ne manquent pas, même chez les poètes classiques. Cf. *Annus millenus aderat...* dans l'épitaphe citée plus haut de la femme de Philippe-Auguste, pour ne point produire d'autre exemple médiéval.

3. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 90.

4. *Art de vérifier les dates*, éd. de 1783, I, p. xl; Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, Paris, 1889, p. 86.

5. Labbé, p. 596.

Évidemment il faut construire : *anno milleno et tricenteno, ter quoque deno, quinto, quo Christus corde sereno perfulsit*. Mais que faut-il faire de *migravit* et de la relative *caelestia qui properavit*? Si on les rapporte au Christ, ce serait à coup sûr, si on les rapporte au défunt, c'est encore très probablement l'ère de l'Ascension. Car les mots *Christus perfulsit corde sereno* conviennent beaucoup mieux à la Résurrection glorieuse ou à l'Ascension triomphante qu'à l'Incarnation mystérieuse ou à l'humble Nativité.

Quoi qu'il en soit, l'avantage et la raison d'être de la correction VICENus sont qu'elle favorise l'élimination de cette double difficulté foncière. Elle la favorise en coupant le lien *ut* qui rattache la donnée chronologique à la construction de l'église Saint-Michel. Mais elle n'y suffit point. Pour que cette date soit ce qu'en fait M. Reinach, celle de la mort de Gotbran, il faut encore que les mots *quo Domini heros celsa petit* puissent s'appliquer à Gotbran. « Ce fut l'an mil et vingt-neuvième que ce héros (?) gagna les demeures élevées du Seigneur », ainsi traduit M. Reinach.

J'ai cru un instant avoir trouvé contre son interprétation un argument aussi décisif que simple dans le contexte ultérieur. Affirmer d'abord que le défunt est monté au ciel, qu'il est au ciel, puis, tout de suite après, qu'il a besoin qu'on prie pour lui :

Ergo funde precem qua cernis egere fidelem,

n'est-ce pas contradictoire? Mais je me suis aperçu bientôt que la contradiction n'était qu'apparente. Elle se retrouve assez souvent dans les épitaphes chrétiennes, par exemple dans celle du pape Étienne V¹ :

*Suscepit tellus consumptum pulvere corpus,
Aethera sed scandit spiritus almus ovans.
Unde peto cunctis, venientes dicite, Fratres :
Arbiter omnipotens, da veniam Stephano.*

Et cet autre exemple, emprunté à l'épitaphe d'Anastase III², montre comment nous devons la résoudre :

*Ad Christum pergens peccati vincula sperat
Omnia clementer solvere posse sibi.
Undique currentes hujus ad limina templi,
Ut praestet requiem, poscite corde Deum.*

Après la mort, naturellement, le corps retourne à la terre, et l'âme remonte vers le ciel, *celsa petit, aethera scandit, ad Christum pergit*. Mais y sera-t-elle accueillie; sera-t-elle admise au bonheur céleste? Elle

1. Fleetwood, *Inscript. antiq. sylloge*, Londini, 1691, p. 491 et suiv. (Vatican, 891).

2. *Ibid.*, p. 361 (Saint-Pierre, 914).

n'en est point assurée ; elle a donc besoin qu'on prie pour elle. J'étais dupe d'une illusion ; je reviens à la réalité.

Annus quo, qui peut signifier *annus a quo*, signifiant normalement *annus quando*, ce qu'il faut examiner, c'est si l'appellation *Domini heros*, ou *heros* tout court — car rien n'empêche de rattacher *Domini* à *celsa* — convient à Gotbran. Au moyen âge, *heros Christi* se dit parfois d'un martyr, *heros* tout court s'applique à un chevalier ou à un évêque¹. Mais Gotbran n'est qu'un prêtre. L'évidente difficulté de le qualifier magnifiquement *heros* induit à la tentation de supposer que Sala s'est trompé dans sa lecture de ce mot que Colonia ou le témoin de Colonia n'a pas pu lire. Justement, *heros*, de prime abord, paraît suspect pour la scansion, non pas tant à cause de l'hiatus entre les deux hémistiches — nous avons vu plus haut que cette licence n'était pas rare dans la versification de la basse époque — qu'à cause du spondée au deuxième hémistiche. Mais que notre versificateur fût capable de cette faute, le fait qu'il l'a commise de nouveau dans le pentamètre suivant, le dernier vers de l'épigramme :

Ut tibi gaudebis, est quod cum fueris,

nous en donne tout de suite la certitude. *Est quod* ne saurait être légitimement suspecté : l'interversion des mots, qui trahit la gaucherie du versificateur, si elle est bizarre, ne l'est pas plus qu'au vers 6 de notre texte *Michaelis opus sancti sub honore* ; l'idée, que la condition du mort sera un jour celle du vivant, est une banalité du langage funéraire². D'ailleurs, il ne faut pas croire que l'anomalie du spondée à la première place du deuxième hémistiche, en d'autres termes le deuxième hémistiche du pentamètre dactylique traité, pour ce pied du moins³, comme le premier, soit une singularité de notre texte. En voici six exemples, urbains ou provinciaux, fournis par les *Carmina epigraphica* de l'Anthologie⁴ :

Florentes annos mors ipsu eripuit.
Ingenio quorum terram optate levem.
Basse, tuis meritis respondere queunt.

1. Reinach, p. 201 : « Quant au terme *heros* on peut essayer de le justifier », etc.

2. Aux exemples épigraphiques de ce lieu commun produits par M. Reinach, p. 200, n. 3, qu'il me soit permis d'en ajouter quelques-uns : C. I. L., VIII, 9913 : *Quod tu, et ego, quod ego, et omnes* ; Buecheler, *Anthol. lat.*, II, n° 799 : *q(uo)d sumus, h(o)c critis, fuimus quandoque q(uo)d estis* ; J. B. de Rossi, *Inscr. Christ. Rom.*, 2, p. 223 et 460 : *Sum quod eris, quod es ante fui, pro me, precor, ora* ; Labbé, p. 172 : *Quod nunc es, fuimus ; es quod sumus ipse futurus* ; Gruter-Graevius, *Inscr. antiq.*, 2, p. MLXII, n° 1 : *Orate pr(o) me peccatorem ... quia cod estis fui et quod sum essere abetis*.

3. Voici même un exemple, fourni par l'Anthologie de Buecheler, du spondée à la deuxième place, II, 1058, 2 (Rome) : *excedens cunctas ingenio aequalis*.

4. 1004, 2 (Vérone) ; 1017, 4 (Rome) ; 1050, 4 (Rome) ; 1160, 2 (Illyricum) ; 1204, 4 (Sulone) ; 1225, 6 (Rome).

Quot non est miseros tum sortita lares.
 Qui coluere, cadunt, neglexere manent.
 Lumina diversis aetatis vicibus.

Et enfin, les corrections suggérées à M. Reinach¹, dont la meilleure, la seule bonne, est *servus*, ne font pas disparaître le spondée en question. *Servus* procure un sens très satisfaisant, mais il a le grave défaut d'être, par rapport à *heros*, la *lectio facilior*. Si l'original avait été *servus*, l'expression *servus Domini* étant courante, Sala n'aurait vraisemblablement pas lu *heros*, l'expression *heros Domini* étant recherchée. En bonne critique verbale, *heros* doit prévaloir contre *servus*. Puisque l'appellation qui convient si peu à Gotbran s'applique si bien à Jésus-Christ, l'année est plus probablement celle de l'Ascension que celle de l'Incarnation, la date est, plus probablement que celle du décès de Gotbran, celle de la construction de l'église, 1109+33 = 1142.

Reste-t-il contre mon interprétation du distique essentiel une objection tirée, non pas de la forme ou du fond de ce distique, mais des caractères communs à toute l'inscription? Si les spécialistes affirmaient catégoriquement qu'ils sont inconciliables avec la date que je propose, mon incompetence devrait s'incliner devant leur autorité. Mais ils se bornent à reconnaître dans ce texte, dans la copie de ce texte assez fidèlement², sans doute, dessinée par Sala, « des indices certains » qui « prouvent qu'il remonte au plus tard à la première moitié du XII^e siècle et plus vraisemblablement au XI^e³ ». Leur affirmation est trop vague pour me défendre de croire que Gotbran construisit l'église Saint-Michel en 1142 et mourut quelques années plus tard.

1. P. 201, n. 1.

2. M. Reinach, p. 196, rappelle que « les copies de Sala utilisées pour les inscriptions romaines par les éditeurs du *Corpus* ont une réputation méritée de fidélité », mais aussi qu'« il ne paraît pas cependant, en général, s'être soucié de reproduire exactement la division en lignes des textes épigraphiques ». Ici, par exception, il l'aurait fait : la peine, surtout, qu'il a prise de dessiner le cadre le donne à penser. Et, plus bas, p. 200, M. Reinach fonde une conjecture sur cette hypothèse. Or, nous avons la preuve, par l'inscription, citée plus haut, de Claudius Rufinus, dont nous possédons l'original (voir *C. I. L.*, XIII, 1104), que l'hypothèse est téméraire. Sala dessine le cadre (*Les antiquités de Lyon*, fol. 64 r°), mais ne respecte pas la division en lignes.

3. Reinach, p. 197.



